TOURCOING

La journée du dimanche 23 :

MARCHÉ.
MUSÉE *de 10 h. à 1 h. et de 3 à 5 h.*
CAISSE D'ÉPARGNE *de 9 h. 1/2 à midi.*
BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE *de 10 h. à midi.*
BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE *de 9 h. à midi.*
BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES D.-A. *de 9 h. à midi.*

Au Conseil Municipal

La réalisation de l'emprunt : emploi des fonds. Les rues particulières. — Gare aux procès! L'esprit de M. Englebert. — Situation sanitaire de la ville

Tout naturellement, on a reparlé, au Conseil municipal, du fameux emprunt négocié depuis près de deux ans par l'administration de M. Dron. C'est en effet la grosse question du moment, autour de laquelle gravitent les autres avec l'attachement des satellites pour les planètes dont elles dépendent. On s'occupe surtout de ce que l'on désire. Dieu sait si les trois millions huit cent mille francs qui vont tomber enfin dans la caisse municipale ont été ardemment souhaités! M. le maire a déjà traité avec la Caisse des chemins de fer de l'Etat, mais pour respecter la forme, il a demandé, vendredi, à ses collègues, l'autorisation de contracter au mieux des intérêts de la ville. Le Conseil n'avait qu'à s'incliner. M. Saison et M. Quivron laissèrent simplement entendre qu'ils avaient parfois regretté certains votes inconsidérément émis et que l'emprunt ne suffirait pas à couvrir les nombreux travaux commencés. Il y avait dans ces observations, timidement présentées, une critique latente que M. Dron lui-même déclara ne pas bien comprendre. Il y répondit en affirmant sa résolution d'activer les travaux, tous les travaux, et de ne rien laisser en souffrance. Et voyant qu'il avait réussi, par cette promesse, à calmer les inquiétudes de M. Saison, il se fit octroyer le pouvoir de rouvrir les chantiers depuis si longtemps déserts. Les adjoints auront mission, chacun en ce qui le concerne, de provoquer l'exécution rapide des ordres donnés.

Après l'emprunt, l'assemblée a discuté brièvement et approuvé, le rapport sur les rues particulières. Il a été convenu que l'on procéderait par étapes et par paquets en cherchant à récolter le plus possible d'adhésions de MM. les propriétaires. Quant à ceux qui refuseraient de participer au pavage, M. Dron a tout bonnement juré de les réduire à coups de procès. Les juges de paix peuvent se préparer à un surcroît de besogne.

Il ne nous vient certes pas à l'esprit de vouloir critiquer les efforts de la municipalité pour assainir la ville. Ses intentions sont louables, nous croyons seulement qu'elle verra surgir devant elle des obstacles et des résistances insoupçonnés. La perspective est peu encourageante.

M. Englebert est intervenu dans cette discussion pour signaler les inconvénients de la rue du Presbytère, au Blanc-Seau. Nous avouons n'avoir pas reproduit intégralement ses paroles; il est des mots que le dictionnaire lui-même passe sous silence; il est surtout certains jeux de mots que l'on n'a point coutume d'entendre en bonne compagnie; on comprendra que notre plume se refuse à les enregistrer. Chose regrettable à constater: le langage de M. Englebert n'a provoqué que des sourires.

En fin de séance, M. Dron a annoncé à ses collègues que la ville de Tourcoing était encore consignée à la troupe, en raison de l'épidémie de fièvre scarlatine qui y sévit depuis deux mois, mais, a-t-il ajouté, la maladie est sur son déclin et avant peu la mesure de rigueur sera rapportée. D'ailleurs, un seul chef de corps a continué depuis Pâques à consigner ceux de ses hommes qui habitent Tourcoing. M. le maire a promis de se renseigner au plus tôt sur la situation sanitaire de la ville et de faire lever complètement l'interdiction.

Le règlement sanitaire

Dispositions particulières aux rues privées Un nouvel arrêté municipal

Conformément à la délibération du Conseil municipal en date du 29 décembre 1908, décidant de compléter le règlement sanitaire par des dispositions concernant les voies privées, M. le maire de Tourcoing vient de prendre un arrêté ainsi conçu :

ARTICLE PREMIER. — Le règlement sanitaire municipal est complété par le titre suivant :

Voies privées. — Les voies privées, closes ou non à leurs extrémités, constituant ou non des impasses, devront être entretenues constamment en bon état et éclairées d'une façon suffisante.

Leur plate-forme sera constituée à l'état ferme et bien nivelée. L'écoulement des eaux sera assuré, soit par des fils d'eau bien réglés et bien entretenus, de manière à éviter toute stagnation, soit à l'aide de conduites souterraines étanches et débouchant dans les égoûts.

Il est accordé aux propriétaires des voies existantes un délai de six mois à dater de la publication des présentes dispositions complémentaires pour s'y conformer.

Il est absolument interdit de faire, sur les voies privées ou sur les terrains en bordure, des dépôts de fumiers, gravois, immondices ou ordures, de quelque nature que ce soit.

Toutefois, les rues livrées par les propriétaires riverains à la circulation publique devront être mises en état de viabilité, conformément aux prescriptions des articles 80, 81, 86 et 88 du règlement de voirie, approuvé par M. le Préfet, le 8 mai 1903.

ARTICLE 2. — M. le commissaire central de police, M. le directeur de l'office sanitaire et M. le directeur de la voirie municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté.

UNE FÊTE DE QUARTIER aura lieu le dimanche et le lundi de la Pentecôte dans les rues de Marengo, Verdun, Rambervillers et de Bitche. Dimanche de 11 heures à 1 heure, concert-apéritif. A 4 heures, course de vélos, 10 fr. de prix. Le soir illuminations. A 9 heures, bal populaire.

Lundi à 7 heures, concours de pinsons, 10 fr. de prix. A 9 heures, bal à sabots. A 2 heures, jeu de boules à l'échelle. A 5 heures, ascension du ballon l'« Enorme ». Pendant le gonflement, concert. Le soir course d'éclairage et feu d'artifice.

LE PROCES CATTOIRE. — Nous avons mentionné le jugement rendu par le tribunal de police de Tourcoing, contre M. Jean Cattoire, agent d'assurances, poursuivi pour délit de colportage. Cette affaire est venue ensuite devant le tribunal correctionnel de Lille. M. Cattoire est acquitté, comme ayant distribué ses imprimés non par profession mais accidentellement.

CHAUSSURES. — Elégantes et solides, on les trouve « A la Fauvette ». Herreman-Deguisne, 21, rue Saint-Jacques. 6610d

LA FRAUDE. — Le préposé des douanes Sackebandt, de la brigade de Tourcoing-ville a arrêté Antoine Romanichelbe, 56 ans, journalier, demeurant rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix. Cet homme était porteur d'une ceinture contenant vingt-six kilos de café vert d'une valeur de soixante-dix-huit francs. Il a été transféré à Lille et écroué.

PAIN BIS MODERNE, 102, rue de Menin, Tg.

PHARMACIENS DE GARDE pour le dimanche 23 mai, à partir de midi: MM. Decrème, rue Saint-Jacques, 51; Dubois, rue du Tilleul, 60; Dujardin, rue d'Anvers, 22.

6 PORTRAITS SOIGNES, 2 francs, M, rue Desrumaux, Tourcoing. 831

POPULATION ÉTRANGÈRE. — Pendant la période du 17 au 23 mai, [illegible] dix hommes, neuf femmes et onze enfants de nationalité étrangère sont arrivés à Tourcoing. Par contre, sept hommes, huit femmes et deux enfants étrangers ont quitté la ville.

MOUVAUX

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les habitants de Mouvaux sont avertis que M. le Percepteur sera à la Mairie jeudi, 27 courant, pour la perception des impôts en remplacement du jeudi 20.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — En raison de la fête de Mouvaux, la consultation de nourrissons qui devait être faite lundi, par le docteur Butruille, est reportée au jeudi 27 mai.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

FÊTE DE JEANNE D'ARC. — C'est aujourd'hui qu'avait lieu dans cette commune, les fêtes en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Les vêpres solennelles seront chantées à 3 heures. Y assisteront la Musique municipale, qui exécutera, sous la direction de M. Georges Maquet, quelques beaux morceaux de circonstance; la Société d'éducation militaire « Pour la Patrie », sous les ordres de M. l'adjudant Catry, et la Société Saint-Joseph.

Le panégyrique de la Bienheureuse sera prononcé par M. l'abbé Lesage, professeur au Collège de Tourcoing. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, la Maîtrise chantera l'Hymne à Jeanne d'Arc: « France et Dieu » du R. P. Garin.

UNION LIBÉRALE RÉPUBLICAINE. — Aujourd'hui dimanche 23 mai, à sept heures précises du soir, aura lieu la réunion mensuelle des adhérents de la section du Durmont, au Café du « Repos des Chasseurs », chez M. Lucien-Parent. Ordre du jour: Communications diverses; cotisations mensuelles.

MARCQ-EN-BARŒUL

Un grave accident matériel à l'église

Une énorme pièce de fonte se détache du clocher Dégâts importants

Dans la nuit de vendredi à samedi, un accident qui aurait pu causer de terribles conséquences, s'il s'était produit à une autre heure, est survenu à l'église de Marcq-en-Barœul.

Samedi matin, en se rendant à l'église pour y sonner l'« Angelus » de 6 heures, le sonneur Hubert Deneubourg constata que des matériaux en quantité considérable étaient tombés du haut du clocher en traversant le plafond du portail. Dans ce plafond, on percevait un trou béant de plusieurs mètres carrés. Une énorme pièce de fonte se détachant du clocher avait provoqué ce désastre et s'était enfoncée dans les dalles du rez-de-chaussée avec une violence accrue encore par la chute.

On juge des terribles conséquences qu'un tel accident aurait eues pendant un office.

L'église de Marcq, en apparence très solide, n'a pas plus d'une centaine d'années d'existence. Son aspect général lui fait donner cependant couramment un âge plus avancé, surtout en raison de son architecture extérieure.

Vers dix heures du soir, les habitants du contour de l'église avaient été surpris d'entendre un grand bruit provenant de l'édifice, mais comme le silence s'était fait, ils n'y attachèrent pas d'autre importance.

LES REGARDS

qui s'adressent à une femme ont fort à affaire à son vêtement; son vêtement à fort affaire à son corset. Le corset « *PRODIGIEUX* » est le plus élégant. 22, rue Saint-Georges, à Roubaix; 12, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing. — *Corset-Réclame 8 fr. 95.* 6003 9d

WATTRELOS

Un garde attaqué par un malfaiteur et hué par la foule

Nous avons relaté hier une scène de violences sanglante, provoquée par un malfaiteur avéré du nom de Dieudonné Malfait, repris de justice redoutable de la frontière. Malfait avait maltraité deux femmes à tel point que l'une d'elles est encore alitée.

Le garde Brunin se présenta chez Malfait samedi matin, pour l'interroger sur les faits de la veille, mais le bandit le reçut fort mal. « Tu veux, lui dit-il, raconter des mensonges, je vais continuer! » Et il se précipita vers la maison de Mme Derinck, une de ses victimes de la veille.

Le garde voulut le maintenir et lui passer les menottes, mais Malfait lui fit un croc-en-jambes et s'enfuit, après une lutte de dix minutes, au cours de laquelle 200 personnes du quartier, attirées par la scène, poussaient des cris hostiles contre le garde et encourageaient le malfaiteur.

Malfait s'enfuit à la faveur du public.

DEUX ARRÊTÉS MUNICIPAUX. — M. le Maire vient de prendre deux arrêtés dont voici le dispositif :

— **Concerts publics.** — Article 1er: Pendant les exécutions musicales données sur les places et voies publiques, et notamment pendant les concerts organisés par la Ville, sur le kiosque de la Grand'Place, sont interdits, tous cris, chants, conversations à haute voix, sifflets, allées et venues bruyantes, bousculades, en un mot, toute cause quelconque de désordre pouvant troubler les exécutions. — Art. 2: Le présent arrêté est exécutoire immédiatement, vu l'urgence.

— **Le respect dû aux propriétés publiques et particulières.** — Il est interdit de grimper aux réverbères à gaz, aux mâts soutenant des fils électriques, aux mâts télégraphiques, aux arbres, de les détériorer, de gratter, de rayer les façades des maisons, de les salir, d'y tracer des lignes, des figures ou inscriptions quelconques, de jeter des pierres sur les maisons, sur les réverbères, dans les terrains bordant les rues et dans les rues elles-mêmes, de cracher sur les vitrines, d'ouvrir les portes et de sonner sans motif. — Art. 2: Il est interdit d'escalader et de détériorer le kiosque de musique établi sur la Grand'Place, ainsi que la grille qui l'entoure, de jeter des pierres ou objets quelconques, sur cet édifice et dans son enceinte grillagée.

MUTATION. — M. Paul Calmey est nommé instituteur-adjoint à titre de stagiaire à l'école du Centre, en remplacement de M. Decaudin.

CYCLISTE EN DÉFAUT. — Auguste Duthoit, 20 ans, demeurant à Roubaix, rue de Blanchemaille, 19, a été surpris par la police, circulant à vélo sur un trottoir interdit aux cyclistes. Il lui a été dressé contravention.

UN CABARETIER EN DÉFAUT. — M. Pierre Dejaeger, cabaretier au Petit-Tournai, n'a pas affiché l'extrait du Code de police municipale, dans sa salle de débit. De plus, il n'a pas envoyé au commissariat de police, le bulletin constatant qu'un pensionnaire, repris de justice dangereux, était inscrit sur le registre de logeur, d'où deux procès-verbaux.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les réclamations en matière de contributions seront reçues à la mairie, salle de l'Etage, le mardi 25 mai, de deux à trois heures, par M. Marchal, contrôleur principal des contributions. Le délai pour les réclamations étant expiré, les contribuables sont invités à profiter de cette dernière visite pour présenter leurs observations sur le rôle de 1909.

L. FENEAU, 8, rue Neuve, Lille
COSTUMES TAILLEUR, ROBES DE TOILE
Corsages et Jupes
660734 **Etoles de Plumes**

Eclairage **ENTREPRISE D'AMEUBLEMENT** Objets d'Art
29, r. Lepelletier, LILLE **MOREL-JOYEZ** Membre Jury LILLE 1904

LILLE

Une explosion dans une caverne des Pyramides

CINQ OUVRIERS BRULES

Une explosion s'est produite, samedi matin, vers dix heures, dans la cave de la plomberie Haussy, rue des Pyramides. Un ouvrier, J.-B. Naktens, 40 ans, en voulant se rendre dans une pièce adjacente à l'atelier, a trébuché et est tombé avec la bougie allumée qu'il tenait à la main, sur une bonbonne de benzine qu'il renversa. En un clin d'œil, l'essence prit feu, et fit exploser d'autres bonbonnes qui se trouvaient à proximité.

Quatre autres ouvriers qui travaillaient dans la cave, furent assez grièvement brûlés, ainsi d'ailleurs que l'auteur involontaire de l'incendie.

Les pompiers prévenus, arrivèrent presque aussitôt et purent se rendre maîtres du commencement d'incendie, assez rapidement.

Voici les noms des blessés : Naktens, brûlé à la main gauche et au sommet de la tête; Arthur Christiaens, 16 ans, rue des Meuniers, 49, qui porte une brûlure à la face et a les sourcils roussis; Victor Lelcu, 13 ans, place Vanhœnacker, 8, atteint peu grièvement à l'oreille gauche; Charles [illegible]ouvent, 15 ans, rue de Lyon, 69, ecchymoses aux ma[illegible]ins et à la face; Maurice Ghesens, 17 ans, de Pérenchies, légères brûlures à la joue et à l'oreille droite. [illegible] commissaire de police du quartier, s'est rendu sur les lieux de l'explosion et a ouvert une enquête.

Le Ve Congrès national des Huissiers de France

Le 5e Congrès national des huissiers de France vient de se tenir à Lille à l'Institut de physique rue Gauthier de Châtillon. Une centaine d'huissiers étaient présents.

La question des saisies-arrêts a fait l'objet d'une longue étude. M. Belpaume, de Château-Thierry, rapporteur, s'est élevé contre l'idée qui a cours dans le public que la plus grande partie des frais de la saisie-arrêt est le fait des huissiers, et a déclaré que ce qui occasionne les gros débours, ce sont les distributions judiciaires des retenues. Il termina en donnant des détails précis tant sur les garanties à accorder à l'ouvrier et au créancier, que sur l'utilité d'arriver promptement à une procédure rapide et peu coûteuse.

On a discuté longuement aussi la question du cantonnement. L'huissier peut-il exercer au-delà de son canton? Ce débat a engendré une véritable tempête, mais, en fin de compte, l'assemblé a été unanime à repousser le cantonnement.

Hier soir, un banquet servi dans les salons de l'Hôtel Delannoy réunit une dernière fois les congressistes. A la table d'honneur, avaient pris place autour de M. Deroulee, qui présida le congrès, MM. Dassonville, président du tribunal civil, représentant M. le Ministre de la Justice; Cauwès, substitut, représentant M. le procureur de la République; Brackers d'Hugo, adjoint au maire; Rodanet, président du Comité central, et Belpaume, vice-président. Des toasts ont été portés par MM. Deroulée, Rodanet, Belpaume, Dassonville et Brackers d'Hugo.

ASSOCIATION FRATERNELLE DES EMPLOYES ET OUVRIERS DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS. — Ainsi que nous l'avions annoncé, hier a eu lieu, à l'« Orphéon de Fives », l'assemblée générale de la Section de Lille de l'Association Fraternelle des Employés et Ouvriers des Chemins de fer français.

Cette réunion, très nombreuse, était présidée par M. H. Debrabant; elle a été des plus intéressantes. M. Baratte secrétaire, donne d'abord lecture du procès-verbal de la séance précédente. M. Pluym, trésorier, expose ensuite les résultats de l'exercice 1908. Les chiffres qu'il donne montrent avec évidence la puissance de cette grande et belle association, qui ne compte pas moins de 52.064 sociétaires cotisants à l'heure actuelle.

Voici d'ailleurs ces chiffres: avoir au 31 décembre 1908: 37.901.595 fr. (trente-sept millions neuf cent un mille cinq cent quatre-vingt-quinze francs). Pendant l'année 1908, 1.418.690 francs ont été versés aux retraités; 33.689 fr. ont été remboursés aux veuves; 152.579 fr. ont été distribués aux sociétaires à titre de secours statutaires et 29.928 francs ont été alloués comme secours extraordinaires.

M. Debrabant donne ensuite toutes les explications désirables sur le fonctionnement des nouveaux articles ajoutés aux statuts et au sujet desquels paraîtront des renseignements complets à l'issue du prochain Congrès, auquel assisteront MM. Debrabant et Pluym, comme délégués: 1° Admission des femmes des sociétaires actifs; 2° Allocation d'un secours de maternité aux femmes sociétaires; 3° Caisse d'assurance en cas de décès.

M. Debrabant fait ressortir les bienfaits qui résulteront de l'heureuse innovation qui consacre l'admission des femmes comme sociétaires, question à laquelle il s'est personnellement attaché et qu'il se réjouit d'avoir contribué à résoudre. Cette mesure hardie montrera une fois de plus que les « cheminots » se trouvent toujours parmi les premiers dans la voie du progrès social.

La Caisse d'assurances en cas de décès est également appelée à rendre d'excellents services. En effet, grâce à un prélèvement des plus minimes, fait sur le versement de société, la totalité des sommes versées pour la retraite reviendra à ses héritiers. Cette mesure ne pourra qu'engager les sociétaires à augmenter l'importance de leurs versements et ils se constitueront ainsi une retraite sérieuse pour les vieux jours.

M. Debrabant se fait un devoir de remercier ses collaborateurs pour le dévouement qu'ils ont apporté dans l'accomplissement de leur tâche, parfois difficile. Il tient notamment à féliciter de leur zèle, les receveurs, sur lesquels repose le rouage le plus lourd du fonctionnement de la Société et qui n'ont d'autre récompense de leur labeur que la satisfaction d'avoir rendu service à leurs camarades.

Nous ne pouvons nous étendre ici dans les détails sur les avantages vraiment précieux qu'assure à ses sociétaires cette belle Association, dont la Section de Lille est l'une des branches les plus importantes.

Disons seulement qu'elle représente une des meilleures formules à adopter pour mener à bien l'évolution de la question si ardue des retraites ouvrières.

L'ESCROQUERIE AU CHANCE. — La police a arrêté une jeune Anglo Wecss, 22 ans, qui entrait dans les cabarets, sous prétexte de tenquer des pièces suisses contre de la monnaie courante; elle profitait de l'occasion pour soustraire une ou deux pièces blanches dans le tiroir des cabaretiers qui se prêtaient à sa combinaison.

CONVOIS FUNEBRES

André-Alphonse DEBUCHY, fils de M. et Mme **Félix DEBUCHY-DEBAISIEUX**, ravi à leur affection le 21 mai 1909, à l'âge de 5 mois 1/2. Convoi et Salut d'Ange de Première Classe, **Samedi 22 Mai, à 3 h.**, église **Saint-Christophe.** — Assemblée, 29, rue des Orphelins, à 2 heures 3/4. 6599d

M. Jules-Julien DUTRIEUX-LAGARDE, décédé à Roubaix, le 20 mai 1909, dans sa 51e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. Vigiles, **Samedi 22 mai, à 6 h.**, Convoi et Service Solennels, **Lundi 24** dudit mois à 9 h., église **Saint-Martin.** — Assemblée, 95, rue Sébastopol. 659 9d

M. René-Pierre-Joseph MATTHYS, fils de **M. et Mme MATTHYS-VANHAMME**, décédé à Roubaix, le 22 mai 1909, dans sa 1re année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels, **Lundi 24 Mai, à 9 h. 1/2**, église **Sainte-Elisabeth.** — Assemblée, rue de Maubeuge, 12, à 9 heures 1/4. 661 9d

NOUVELLES RELIGIEUSES

TOURCOING

Le pèlerinage à Notre-Dame de La Marlière

Aujourd'hui dimanche 23, à 6 h. 1/2, groupe d'hommes du Sacré-Cœur, Tourcoing. A 7 h. 1/2, Etablissements Tiberghien. 8 h. 1/2 sainte-Famille, paroisse St-François de Roubaix. 9 h. 1/2 Etablissement Louis Tison, La Marlière. Allocution par M. l'abbé Tison, curé. 5 h. Patronage Jeanne d'Arc, Roubaix. 5 h. 1/2 Réunion des Enfants de Marie du Blanc-Seau. 6 h. 1/2 Patronage et Maîtrise de la paroisse de la Croix-Rouge, Tourcoing.

Jeudi 27, 7 h. 1/2 Paroisse Saint-François, Mouvaux. 8 h. 1/2 Institution libre du Sacré-Cœur, Tourcoing.

Dimanche 30, 9 h. Etablissements Duvillier, Tourcoing.

— Dimanche 23 mai: sermon de charité en faveur de l'Œuvre de l'Adoption. — Mardi 25: à 4 h. 3/4, réunion de la Conférence Saint-Christophe. — Samedi 29: veille de la Pentecôte, jeûne et abstinence de viande. A 7 h., bénédiction des Fonts, suivie d'une messe solennelle. L'après-midi, à partir de 15 h., confessions. — Dimanche 30: (fête de la Pentecôte): à toutes les messes et aux vêpres, quête prescrite pour le Denier de Saint-Pierre. Après la messe de 5 h. 1/2 et la grand'messe, absolution générale pour les Tertiaires de Saint-François. Le soir, à 6 h., fête officielle du train bleu et salut très solennel en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. Allocution, procession, chants de Lourdes et quête pour permettre à quelques malades pauvres de faire partie du prochain pèlerinage.

— *Paroisse Saint-Eloi.* — Dimanche 23 mai, communion générale pour la 3e division de l'école dominicale. Le soir, à 5 h. 1/2, pèlerinage de l'école dominicale à Notre-Dame de la Marlière. Départ du Blanc-Seau à 4 h. 15. — Dimanche 30 (fête de la Pentecôte): communion du mois des jeunes gens.

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE. — M. l'abbé Coupé, vicaire à Anzin (Bleuse-Borne), est transféré à Tourcoing-Saint-Joseph (Croix-Rouge).

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du 22 mai 1909
Présidence de M. Dassonville, président

A propos de la catastrophe de Marquette. — A la dernière audience, M. Boudry, substitut du Procureur de la République, a donné ses conclusions dans le procès civil intenté par la veuve d'un ouvrier qui fut victime de la catastrophe de Marquette.

M. le Substitut conclut à la responsabilité partagée de M. Deboscq-Boute, entrepreneur, à Armentières, et de Mme veuve Desprez, propriétaire du moulin où l'accident s'est produit.

Il résulte des témoignages recueillis à l'instruction, que ce sont deux ouvriers de M. Deboscq-Boute, qui étaient alors occupés à couler le ciment du capot de la toiture ont désétayé, [illegible] Cette opération, si elle n'a pas été commandée par [illegible] Deboscq-Boute lui-même, n'a pu se faire que parce qu'il a négligé de surveiller ses ouvriers. C'est cette négligence qui constitue sa faute. Quant à Mme Desprez, elle encourt une responsabilité, non pour n'avoir pas pris d'architecte, [illegible] pour avoir voulu faire construire le moulin avec une hâte excessive, ce qui a causé un énervement général et entraîné les entrepreneurs à ordonner ou à laisser exécuter des opérations imprudentes.

M. le Substitut n'en rapporte au tribunal sur le quantum des dommages-intérêts qu'il y a lieu d'accorder aux victimes.

Communications

ROUBAIX. — **Société de secours mutuels des ouvriers cirecteurs.** — Aujourd'hui 23 mai, réunion mensuelle. Paiement des cotisations de cinq à six heures du soir.

— **Chambre syndicale des ouvriers carrossiers de Roubaix-Tourcoing.** — La Chambre syndicale invite tous les ouvriers carrossiers, syndiqués et non syndiqués, à assister à la grande réunion générale qu'elle organise pour le lundi 24 mai, à cinq heures et demie du soir, en son siège, estaminet du « Mogador », 79, rue Archimède, à Roubaix.

— **Cercle orphéonique « Les XL » de Roubaix.** — Aujourd'hui, répétition à dix heures précises; elle sera terminée à onze heures trois quarts.

— **Syndicat des cabaretiers.** — Réunion de Commission, mardi, à huit heures du soir, chez M. Léon Derick, Grande-Rue, 85, à Roubaix. Ordre du jour: Procès-verbaux; correspondance; révision des statuts; proclaine assemblée générale; réunion du Bureau Fédéral, à Lille, le 26 mai.

— **Le Lendemain Roubaisien.** — Réunion, dimanche, à onze heures du matin, Café Lasser, parvis Saint-Jean-Baptiste, Roubaix. « A la Cloche d'Or ».

— **Joyeux Accordéonistes du Fontenoy.** — Les jeunes gens désireux de faire partie de la société, peuvent se faire inscrire au local, rue de France, 70.

WATTRELOS. — **Club des Amis Réunis du Bas-Chemin.** — Aujourd'hui, à trois heures, réunion mensuelle.

— **Les Amis Réunis du Centre.** — Aujourd'hui, répétition générale avec orchestre, à onze heures et demie.

TOURCOING. — **Anciens cuirassiers de Tourcoing** — Aujourd'hui, à huit heures, réunion mensuelle au siège de la société. Nouvelles adhésions.

MEUBLES DE STYLE
Mon IDRAC
28, Boulev. Haussmann, PARIS
BRONZES, MARBRES
INSTALLATIONS
complètes d'intérieurs
DEVIS & DESSINS SUR DEMANDE
1608-a

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

— *Grand-Théâtre.* — Aujourd'hui dimanche, à 8 h. 1/2, la gracieuse Calmette Vienura donner une représentation de *Mademoiselle Josette ma femme.*

— *Théâtre Hennuyer.* — La représentation de la *Petite Bohème*, donnée samedi soir a obtenu le même succès que les jours précédents, et le public a chaleureusement applaudi les artistes qui s'acquittent très bien de leur rôle.

Nous rappelons que la *Petite Bohème* sera donnée aujourd'hui dimanche en matinée à 3 heures (prix réduits et demi-place pour les enfants) et en soirée à 8 heures 1/2.

Lundi, à la demande générale: *Une nuit de noces.*

Le bureau de location est ouvert de dix heures à midi et de 2 heures à 7 heures.

— **Concerts publics.** — Voici le programme des concerts qui seront donnés aujourd'hui dimanche, à Barbieux, de quatre heures et demie à six heures et demie, et jeudi 27, place Notre-Dame, de huit heures et demie à dix heures, par la « Concordia-Harmonie »:

Première partie: 1. « Les Cadets d'Autriche », pas redoublé (G. Fares); 2. Ouverture de concours (Allier); 3. « Sous les Sapins », fantaisie d'azurka pour hautbois, soliste M. P. Delbrouck (Blément); 4. Grande Marche Triomphale (V. Delannoy). — Deuxième partie: 5. Fantaisie sur « Werther », opéra (Massenet); 6. « Le Chardonneret », polka pour petite flute, soliste M. E. Contier (Romain); 7. « Valse interrompue » (L. Montagne).

— *Concerts Pressemy.* — L'ouverture des concerts permanents, pendant la saison estivale, créés, l'an dernier, par M. Hocque, conseiller municipal, aura lieu aujourd'hui dimanche, de midi à une heure, au coin des boulevards d'Armentières et de la République. La « Philharmonie du Fresnoy », dont la valeur artistique a déjà été tant appréciée dans divers concerts d'hiver, exécutera les morceaux suivants:

Première partie: 1. Pas redoublé militaire; 2. Ouverture de « Si j'étais Roi »; 3. « Etoile de Gloire ». — Deuxième partie: 4. Allegro militaire; 5. « Les Cloches de Corneville »; 6. Polka pour clarinette, soliste M. Lefèvre, sous-chef.

— *Concerts publics.* — Voici le programme du concert qui sera exécuté le dimanche 23 mai, de 4 heures et demie à 6 heures et demie, au square Wibaux, par la *Grande Harmonie*:

1. *Allegro militaire*, XXX; 2. *Marie-Madeleine*, J. Massenet; 3. *Concerto* pour clarinette (M. Paul Fournier), Weber; 4. *Paillasse*, Léon Cavallo; 5. *Ouverture de Patrie*, G. Pizet; 6. *Fortunio*, Messager; 7. *Ballet d'Hamlet*; 8. *Sélection sur la Bohème*, Puccini.

LILLE

— *A l'Ecole Ozanam.* — Le jour de l'Ascension, les élèves de l'Ecole Ozanam ont offert à leurs familles et à leurs amis une fête très réussie qui a laissé les invités sous la plus charmante impression. Cette solennité avait réuni une assistance d'élite, élégante et sympathique, tout heureuse de venir encourager les jeunes acteurs. Au reste, le programme était du meilleur goût et les divers numéros ont été interprétés avec un brio remarquable.

CONCERT DU PARC Dimanche 23 mai, à 5 h. et à 8 h., grand concert. A la demande générale: Mlles **D'Avricourt**, Hurphy, M. D'Arrens, Tori, le Petit Daniel. Débuts de Mmes Lucette Dornys, Renée Rita, des Brasset Dugal, duettistes danseurs. Succès. Succès. Restaurant. Buffet froid. 660 32d

CAFÉ-LAITERIE DU PARC BARBIEUX
Dimanche 23 mai 1909, de 6 h. à 10 h., concert symphonique. Restaurant à prix fixe. Dîner à 2 fr. 50 avec bière; 2 fr. 75 avec vin. Consommations de premier choix. 660 76d

CONCERT AUREUS Matinée à 4 h.; soirée à 8 h. Débuts: les Darios, excentriques miniatures, etc. Soirée la plus agréable. 660 69d

BRASSERIE DES FAMILLES 18, r. de Tournai, 3 pl. des Halles. Tg.
Dimanche 23 mai, à 4 heures: Cinéma-Concert. Vues Pathé Frères. A 7 heures 1/2: Bal. Brillant orchestre. Entrée: 0 fr. 50. Lundi 24 mai, à 8 heures. Cinéma concert. Tous les jeudis, à 3 heures: Matinée enfantine. 661 00d

1892a
Zig-Zag
LE MEILLEUR
PAPIER à CIGARETTES

PAS-DE-CALAIS

LE SUICIDE DE LENS. — L'identité du désespéré qui, vendredi, se suicida en se jetant dans le canal, vient d'être établie par ses parents. C'est un sieur Josué Saint-Maxent, 21 ans, mineur, demeurant cité de la fosse n° 9, des Mines de Lens. Depuis six mois, il était malade et il a cédé à une crise de désespoir.

Suites de bronchites

Les bronchites récidivent chaque année aux mêmes époques et finissent par prendre la forme chronique et catarrhale. On tousse, on crache sans cesse et la congestion des voies respiratoires produit l'essoufflement et l'oppression. Il faut, dans ce cas, employer la Poudre Louis Legras; la toux, l'expectoration exagérée, l'oppression cèderont rapidement à l'emploi de ce merveilleux remède qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 189, Bd Magenta, à Paris. 868 4d

INSTITUT D'ÉLECTROTHÉRAPIE DE TOURNAI
CLINIQUE DU DOCTEUR LENTZ
199, boulevard des Nervions. — Téléphone n° 514.
Traitements spéciaux: Haute Fréquence; Traitement de la goutte, de l'artériosclérose, neurasthénie Bains de Lumière et Hydroélectriques: Arthritisme, rhumatisme, obésité, etc. — Rayon X. 86

POUR VOS BIJOUX adressez-vous à la Maison J. DEKIMPE, 8, rue des [illegible], Mouscron. Grand choix de bijouterie et d'alliances en [illegible] pour hommes et dames. Spécialité de montres de précision. Achat, échange ou [illegible] 1892a

BELGIQUE

Un yacht qui coule sur l'Escaut

Samedi après-midi, un yacht à vapeur appartenant à un Anversois, passait à hauteur de la commune de Berlaere, sur l'Escaut, Torsqu'à proximité du pont, un faux mouvement de gouvernail projeta le bâtiment sur l'un des piliers. Le choc fut formidable. Les deux mâts du yacht furent brisés net; l'un d'eux, qui a frappé le capitaine en plein corps, l'a projeté à l'eau, affreusement blessé. Quelques dames assises dans la cabine ont été sérieusement contusionées par les éclats de verres; le bateau coula ensuite. Mais tous les passagers ont pu heureusement être sauvés par une équipe de débardeurs, qui précisément se trouvaient à cet endroit.

Accident mortel de bicyclette

à Leysele-lez-Furnes

Priem Auguste et Moncin Henri, de Leysele, rentraient hier, à bicyclette, quand ils furent surpris par un orage. Aveuglé par la pluie, Priem buta contre un tertre et fut lancé par terre. Moncin qui le suivait se jeta sur lui. Quand des secours arrivèrent, Priem était déjà mort. L'état de Moncin est très grave.

Un ballon allemand entraîné vers la Mer du Nord

Le pilotage belge s'efforce de lui porter secours

Vendredi, vers 7 heures 30 du soir, M. Vincent, directeur du service météorologique à l'Observatoire royal d'Uccle, recevait de Bonn (Allemagne), un télégramme annonçant qu'on était très inquiet sur le sort d'un ballon allemand, « Le Dusseldorf », qui, d'après ce que l'on croyait, devait avoir dû être entraîné vers la mer du Nord. En conséquence, le service météorologique de Bonn priait l'Observatoire d'Uccle de faire le nécessaire pour que le service de pilotage de la côte belge organisât une active surveillance et portât secours, si besoin en était, aux aéronautes en détresse.

M. Hellepotte, ministre des chemins de fer et de la marine, fut aussitôt prévenu et donna personnellement des ordres pour que le nécessaire fut fait. Le service de pilotage a été avisé, de même que celui du sauvetage et celui des feux. Les nailles de l'Etat qui font le service entre Ostende et Douvres ont été prévenues également. Bref, toutes les mesures ont été prises pour que les agents de marine, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, puissent porter secours aux aéronautes en perdition.

VINAIGRERIE DES FLANDRES, Mouscron. — Fabrique de vinaigre de vin. 3

Tuyaux, en grès, couvertures de murs, etc. Gustave Lesenne, Tournai (Belgique. Télép. 460. 103-6

MOLENBEEK

Une grave affaire d'extorsion de fonds

Double arrestation

Un jeune rentier de Molenbeek, M. Philippe de C... héritait, il y a quelque temps, d'une tortune assez considérable à lui léguée par une de ses tantes, ancienne fripière.

Il se fit aider pour effectuer le déménagement, par un cabaretier et un ciseleur, qui profitèrent de l'occasion pour demander à emprunter à M. de C... une somme de 5.000 francs.

Ce dernier s'y refusa, prétextant que la somme était trop élevée. Dès lors les deux amis,